

AU FEU! QUE FAIRE?

MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE

Réagir correctement lorsqu'un incendie se déclare peut avoir une importance vitale et permet d'éviter des dommages. Trop souvent, les sapeurs-pompiers ne sont alertés qu'après de vaines tentatives d'extinction. En cas d'incendie, évitez toute panique et agissez de manière calme et réfléchie.

Suivez l'ordre de priorité **alarmer – sauver – éteindre!**

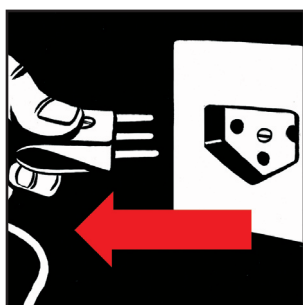


1. ALARMER

- Alertez d'abord les sapeurs-pompiers: tél. 118 (indiquez la localité, la rue, le sinistre et votre nom et adresse).
- Avertissez la centrale de l'immeuble et les personnes en danger.

2. SAUVER

- Evacuez les personnes et les animaux du local en feu (enveloppez les personnes dont les vêtements sont en feu dans des couvertures ou des manteaux et roulez-les sur le sol, refroidissez avec de l'eau).
- Fermez les fenêtres et les portes.
- Quittez les lieux par les voies d'évacuation (sorties, escaliers, issues de secours). N'utilisez jamais l'ascenseur!
- Si les cages d'escaliers et les couloirs sont enfumés, restez dans l'appartement, étanchez les portes et attendez l'arrivée des sapeurs-pompiers devant la fenêtre.



3. ÉTEINDRE

- Combattez l'incendie avec des moyens appropriés (extincteurs portatifs, postes incendie).
- Etouffez les feux d'huile ou de graisse avec un linge humide; n'utilisez jamais de l'eau!
- Lorsqu'un appareil électrique est en feu, retirez immédiatement la fiche et coupez les fusibles.
- Guidez les sapeurs-pompiers à leur arrivée.
- Ne prenez pas de risques.

Pensez dès maintenant au comportement à adopter en cas d'incendie. Mieux vaut cependant prévenir!

